

Comité de pilotage du 19 octobre 2005

Participants :

Pour France Télécom : Chantal Ferret, Céline Pernot, Christine Laurent, Bernard Bereaud
Pour le Département : Patrick Mostefaoui, Yves-Armel Martin

Développement des usages :

- Maintien à domicile des personnes âgées

Yves-Armel Martin rappelle que le Département lance une étude de besoin autour du maintien à domicile des personnes âgées sur 4 cantons du Rhône. Cette étude devra déboucher sur des scénarios concrets et une expérimentation.

En parallèle, le Département va lancer une expérimentation limitée autour de l'utilisation de la visiophonie pour des personnes âgées, un service d'aide à domicile et un hôpital autour d'Amplepuis. Le Département fera une consultation ouverte.

- Musée des Confluences

Yves-Armel Martin rappelle que le Département souhaite développer un « chantier communicant », c'est à dire un ensemble d'actions de communications autour du chantier du musée des Confluences. Par exemple la couverture du chantier par des webcams, des installations numériques etc. Le Département cherchera pour cela à s'associer à des sponsors, c'est le service communication du Conseil général qui en a la conduite. France Télécom pourrait proposer des solutions.

- Journées Interco

Le Département et France Telecom sont tous les deux partenaires du salon «les interconnectés » qui aura lieu le 6 décembre 2005 au Palais des congrès. Ce sera l'occasion de faire connaître les meilleures pratiques des communes et intercommunalités en matière de TIC.

Suivi des déploiements ADSL

Le planning est maintenu par rapport au dernier comité de pilotage.

Situation au premier octobre : 99,51 % des lignes du département sont éligibles.

Restent à ouvrir :

- St Jacques des Arret 22 novembre
- St Igny de vers 22 novembre
- Les Sauvages 20 décembre
- Meys 27 décembre

Pour 2006, avant l'été probablement, des vieux concentrateurs de ligne vont être supprimés et remplacés par de nouveau petits commutateurs. Cela va rendre de nouvelles communes éligibles : Cenves, St Clément de vers, St Cyr le Chatoux.

Il restera des concentrateurs UMC1000 qui ne sont pas assez anciens pour être remplacés.

Soucieux en Jarrest a un UMC1000. La commune fait des travaux et veut faire déplacer l'équipement. La position de FT n'est pas décidé entre le déplacement ou le remplacement (car il y a un problème technique). Dans 2 à 3 mois nous en saurons plus.

Dracé : probablement UMC1000.

Genas : la problématique est la longueur des lignes. La commune a choisi la société Numéo pour proposer du haut débit sans fil à ses habitants.

– **Taux de couverture par débit.**- Situation à la fin 2005.

En ReADSL 512 : 99,3% des lignes éligibles. 98,7 en 512 standard (sans ReADSL). Les modems USB ne marchent pas pour le ReADSL, il faut un modem Ethernet.

94,7% des lignes sont éligibles à 1 mbit/s

89,7 % à 2 mbit/s

65,2% à 8 mbit/s

France Telecom propose d'envoyer un courrier aux communes qui ont 75 ou 80 % de leur habitants éligibles à 8 mbit/s., ce courrier pourrait être co-signé du Département. C'est un point à vérifier par le Département. Avant de poser la question aux élus, les services du Département demandent à France Télécom la liste de ces communes.

Autre objectif d'information : donner à chaque conseiller général ces taux pour les communes de son canton. L'Epari complètera avec les zones et nombre de clients éligibles au Wifi. Le tableau des taux par communes sera fourni par FT au 15 novembre.

FT envoie à l'Epari sa liste des communes, en retour le Département rajoute les cantons.

Pour ce qui est du ReADSL, le seuil est à 75 db. IL reste quelques soucis avec un constructeur, ils seront résolus pour début 2006. Il y aura probablement des évolutions de portée mais pas d'évolution de débit à l'avenir. France Télécom a donné la priorité à la mise à niveau des sites où il y a beaucoup de clients entre 70 et 75 db.

– **Wifi.**

Une étude a été menée par le Département sur les zones sans ADSL ni câble, environ 1200 foyers ont été identifiés. Cela représente environ 80 points de concentrations.

L'Epari enverra à France Télécom la liste des points concernés dans les 3 communes (Cenves, St Cyr, et St Clément de Vers), afin de savoir si ces zones vont être desservies en ADSL après la mise en place des nouveaux équipements courant 2006.

– **Téléphonie mobile.**

Il y a un problème pour Villechenève. France Télécom a en projet un pylône plus important à cause de la demande de la commune d'éloigner le pylône. Une partie du budget devait être pris par la commune, mais celle-ci refuse d'augmenter son financement. Du coup Orange risque de ne pas aménager ce pylône.

Pour Ronno : Il existe un pylône TDF, mais il n'est pas suffisant en hauteur. IL faudrait le rehausser à 20 m, les élus refusent, pas conforme au POS. Il n'y a pas de solutions alternatives. Il faut donc soit obtenir une dérogation au Pos soit abandonner la couverture du village.

– Madame Ferret part dans une autre région. Un recrutement est en cours d'ici la fin de l'année. En attendant il faut mettre M. Bernard Bereaud comme destinataire du mail automatique d'inscription à RSF, afin qu'il vérifie l'éligibilité ou non de ces demandeurs.

– **Zone d'activités économiques** : depuis début octobre des zones ont ouvert. Pour certaines il s'agit de fibres optiques jusqu'à l'autocom et éligibilité cuivre qui est bonne. Pour d'autres : ouverture de nouveaux répartiteurs (délai de 12 mois). Il n'y a pas de précablage en fibre de toutes les entreprises, mais des réserves pour pouvoir répondre à la demande. Les prix entreprises vont baisser de 30 à 50 %.

Il y aura une inauguration d'une ZAE en région Rhône Alpes (a priori sur Drôme ou Ardèche).

L'ADSL2 entre dans le cadre d'une politique d'investissement réseaux qui amène France Telecom à faire des choix.